

Zeitschrift:	Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber:	Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band:	11 (1935-1936)
Heft:	13
Artikel:	Le 10me concours de ski d'Orgevaux
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-708985

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comme excuses à notre défaite, les bruits les plus divers ont circulé, logements et nourriture insuffisants à Garmisch, parcours différent de ceux dont nous avons l'habitude, mauvaise préparation et entraînement défectueux, etc. Nous ne jetterons la pierre à personne tant que notre patrouille n'aura pas effectué son entraînement sous la direction technique et pratique d'un homme du nord, sa préparation sera mauvaise. C'est là à notre sens la clef de tout le mystère. Du style avant tout, et encore du style! Des hommes solides au cran farouche, nous les avons, alors...

En attendant, nous ne sommes que 7^{mes} à Garmisch et certain ballonnet rouge sur lequel pourrait bien être inscrit en lettres grasses: « Faute d'éclater, je me dégonfle! », reste en quelque coin des montagnes bavaroises le témoin solitaire de notre dépit. E. N.

Le 10^{me} concours de ski d'Orgevaux

Ce traditionnel concours de ski, organisé par l'active Société des Sous-officiers de Montreux, a eu lieu le dimanche 16 février dans le vallon d'Orgevaux s. Sonloup, où le confortable chalet de la Grand'Garde, propriété de la société, accueille si cordialement chaque année les patrouilleurs militaires prenant part à ce concours.

Si les conditions de neige ne furent pas très favorables — il avait plu en effet tout le samedi —, le temps, plus capricieux qu'une jolie femme, devait nous réservier la plus agréable des surprises en se mettant au beau dès le dimanche matin, ce qui permit aux diverses épreuves inscrites au programme de se dérouler sous les feux d'un soleil ardent.

16 patrouilles militaires, dont 7 des troupes de la Garde de St-Maurice, avaient répondu à l'appel des organisateurs. Le parcours, varié et accidenté à souhait, empruntait sur une distance de 15 km 300 un tracé représentant effectivement 23 km-effort, dont 7 km 400 de montée; malheureusement une neige dure et croûteuse rendit la course très difficile et c'est avec des écarts de temps assez considérables que les patrouilles franchirent tour à tour la ligne d'arrivée. La patrouille classée première effectua le parcours en 1 h. 14' 24" de moins que la patrouille classée 14^e et dernière, les 15^e et 16^e patrouilles ayant abandonné la course en cours de route. Cet écart est énorme et il prouve qu'une épreuve de ce genre n'est pas à la portée des skieurs qui manquent soit de technique, soit d'entraînement.

Comme on pouvait le prévoir, la victoire est revenue à une patrouille réputée, celle du Bat. Inf. mont. 9, composée de skieurs de la vallée des Ormonts qui abattirent les 23 km du parcours en 1 h. 56' 36". Mais si ce brillant résultat confirme la valeur de cette équipe, il n'en fait que mieux ressortir la remarquable performance accomplie par la patrouille du Bat. Inf. mont. 105 qui s'est classée deuxième à moins de 2 minutes de la précédente. En effet cette patrouille de Landwehr courut admirablement, donnant un bel exemple d'énergie et d'endurance aux patrouilleurs d'élite qu'elle devançait avec un entraînement magnifique. Le colonel commandant de corps Guisan, présent à l'arrivée, ne lui ménagea pas ses félicitations, et on conviendra qu'elles ne furent jamais mieux méritées. Aux 3^e et 4^e rangs, nous trouvons les patrouilles du Bat. Inf. mont. 8 et du Groupe art. forteresse 2 qui firent également une belle course dans des conditions aussi difficiles. Quant aux autres patrouilles, moins heureuses, elles se classèrent selon leurs moyens plus modestes sans doute, mais animées elles aussi du désir de se perfectionner et de mieux faire en une prochaine occasion.

D'autres concours ouverts également aux skieurs civils permirent à de nombreux « as » de se distinguer tout spécialement. Le plus amusant d'entre eux fut certainement le concours d'obstacles durant lequel on admira fort la virtuosité d'un skieur passant les barrières en sauts périlleux de la meilleure facture. Une pléiade de bons sauteurs s'élancèrent l'après-midi sur le tremplin de la Grand'Garde et l'ancien champion Bruno Trojan, de Gstaad, remporta une première place méritée avec des sauts impeccables de 40, 42 et 49 mètres. On a en outre fort remarqué parmi les juniors un sauteur de 14 ans dont les sauts de plus de 40 mètres, effectués dans un style superbe, lui valurent un légitime succès.

Notons encore qu'au cours du dîner offert aux invités et à la presse au chalet de la Grand'Garde par la société organisatrice, de nombreux orateurs, dont le colonel cdt. de corps

Guisan, le lt. colonel Chantrens, président de la Société des Officiers de Montreux, et le sergent-major Maridor, président central de l'ASSO, prirent la parole pour souligner l'importance toujours plus grande prise par le ski militaire et féliciter la Société des Sous-officiers de Montreux d'avoir eu le cran d'organiser, malgré les temps difficiles, une manifestation utile au sport et à l'armée.

Résultats. 1. Bat. Inf. mont. 9: 1 h. 56' 36". 2. Bat. 1. mont. 105 (Landwehr): 1 h. 58' 12". 3. Bat. I. mont. 8: 2 h. 02' 24". 4. Gr. art. fort. 2: 2 h. 06' 48". 5. Sous-off. Fribourg 2h.12'12". 6. Bat. Car. mont. 1: 2 h. 14' 48". 7. Cp. Tg. mont. 19 2 h. 18". 8. Sous-off. Ste-Croix: 2 h. 22' 36". 9. Sous-off. Montreux 1: 2 h. 25". 10. Garde des Forts St-Maurice: 2 h. 25' 12". 11. Bat. I. mont. 106 (Landwehr): 2 h. 25' 48". 12. Cp. Mitr. mont. IV/9: 2 h. 32". 13. Cp. Sap. mont. 7: 2 h. 36' 12". 14. Gr. Art. Fort. 1: 3 h. 11". Sous-off. Montreux II: parcours terminé, pas classé. Sous-off. Lausanne: parcours terminé, pas classé.

Challenge Albert Mayer (Elite), Bat. I. mont. 9. Challenge Pommery et Greno (Br. I. mont. 3), Bat. I. mont. 9. Challenge Callias (Sous-off. Montreux), Sous-off. Montreux 1. Challenge Louis Blanchod (Landwehr), Bat. I. mont. 105.

Petites nouvelles

Le Conseil fédéral a pris une décision sur la remise de vareuses personnelles aux sous-officiers. La nouvelle organisation militaire prévoit que les sous-officiers seront mobilisés un jour avant les hommes, pour un cours de cadres préliminaire. Ce sera dans la règle un dimanche et pour faciliter les travaux de mobilisation, chaque sous-officier recevra une nouvelle vareuse personnelle portant le grade et les autres insignes, qu'il conservera jusqu'à la fin des cours de répétition de landwehr. *

Au sujet des Jeux olympiques d'équitation de 1936, les milieux militaires donnent les indications que voici:

L'armée suisse participera à diverses épreuves d'équitation des XI^{es} jeux olympiques qui se disputeront en août à Berlin.

Dans ce but, des concours complets d'équitation ont eu lieu en 1934 déjà, à Berne, puis l'année dernière à Thoune et à Bâle, les officiers y participant avec leurs propres chevaux, d'autres officiers et cavaliers y participant sur les chevaux de la régie de Thoune ou du dépôt de remonte de la cavalerie fédérale à Berne. En outre, les chevaux et cavaliers devant participer à l'entraînement en vue des jeux olympiques qui ont eu l'occasion de participer à diverses épreuves de dressage au cours de manifestations sportives et de prendre le départ dans la catégorie « S ».

Les officiers qui se soutiennent le mieux qualifiés au cours de ces épreuves ont été appelés à suivre un cours d'entraînement de six mois à la régie fédérale des chevaux à Thoune, dès le commencement de janvier, afin que chevaux et cavaliers forment une équipe homogène. Il s'agit d'abord de huit officiers auxquels des autres viendront se joindre, avec 18 chevaux.

Au commencement de mars, un cours d'entraînement commencera au dépôt de remonte de la cavalerie fédérale à Berne, pour un certain nombre de cavaliers qualifiés avec leurs chevaux ou les chevaux du dépôt de la remonte. Comme épreuve préliminaire, les concurrents participeront en avril au concours international hippique de Nice.

On voit par ces lignes avec quel sérieux est envisagée la préparation de nos cavaliers, formons le vœu que le sort leur soit plus favorable qu'à nos skieurs militaires de Garmisch!

En 1936, le service de l'aviation militaire formera 20 nouveaux pilotes et 15 nouveaux observateurs. Actuellement, 57 pilotes en activité sont astreints à l'entraînement complet de 100 heures de vol par année et 100 pilotes à l'entraînement réduit de 50 heures de vol. 20 pilotes de réserve accomplissent 3 heures de vol pendant leur cours de répétition. En outre, les 157 pilotes en activité participent à des cours spéciaux d'entraînement. Quant aux observateurs en activité, 35 sont astreints à l'entraînement complet de 40 heures de vol, et 20 à l'entraînement réduit de 20 heures de vol. Les 55 observateurs en activité prennent également part aux cours spéciaux d'entraînement. *

Les anarchistes Tronchet et Moret, auteurs de l'attentat contre le monument aux soldats morts pour la patrie, à Genève, ont été condamnés par les assises criminelles respectivement à 2 ans et 15 mois de prison.

Cette juste punition ne lave pas l'injure faite à nos chers disparus, mais elle donnera sans doute à réfléchir à nombre